

Le trimestriel

Les dernières nouvelles de Juillet, Septembre et Octobre 2025

LES EVENEMENTS A VENIR

11 Novembre à 10h45
Cérémonie commémorative au Monument aux Morts

15 Novembre
Repas à emporter
Proposé par la Société de chasse

27 Novembre à 14h30
Concours de belote et tac-tik en faveur du Téléthon. Organisés par l'Amitié Andrésienne

30 Novembre
Concert de chorales à l'église à 15h
"Choeur en balade" et "A travers chants"

4 Décembre
Concert à l'église à 15h
"La Chorale des Grillons" de la Cressonnière de Cerizay

6 Décembre
« Téléthon » à la salle l'Andrésienne.
Organisé par les "p'tits doigts de l'espoir" et "Sèvre&puy" en partenariat avec la municipalité

14 Décembre
Arbre de Noël et bar à huitres organisés par le comité des fêtes

16 Janvier 2026
Voeux du Maire à 18h30 à la salle l'Andrésienne

Toutes les informations sur :

Site internet : saintandresursevre.fr
Pour recevoir directement les actualités par mail, il vous suffit de cliquer sur "s'inscrire à la newsletter".

Tél : 05-49-80-87-68

E-mail : mairie-saint-andre-sur-sevre@orange.fr

DISSOLUTION du C.C.A.S. de Saint-André-Sur-Sèvre



Lors du conseil municipal du mercredi 24 septembre 2025, les élus de Saint-André-sur-Sèvre ont décidé de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) à compter du 31 décembre 2025.

Cette décision s'appuie sur la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), du 7 août 2015, qui permet aux communes de moins de 1 500 habitants de supprimer leur C.C.A.S.

À partir de 2026, la dématérialisation des décisions, bien qu'elles soient peu nombreuses (une dizaine par an), devient obligatoire et engendre un coût non négligeable. C'est donc la commune qui reprend les attributions du CCAS. Ses biens et son budget seront transférés au budget communal, à compter du 1er Janvier 2026.

*La commission vie locale assurera l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale transmis par les assistantes sociales. Les aides accordées par cette commission devront ensuite être présentés **anonymement** au conseil municipal. Le règlement qui s'applique à ce jour pour les aides du C.C.A.S restera en vigueur.*

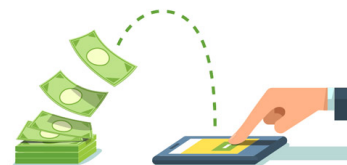
**Nous vous souhaitons
à toutes et à tous d'excellentes
fêtes de fin d'année**



**La mairie sera fermée
du 24 Décembre 2025 au 4 Janvier 2026 inclus**

LE LOTISSEMENT DES CHÊNES ACHEVÉ

À la suite de la vente des 12 parcelles et de l'achèvement des travaux, l'opération du lotissement des Chênes présente un déficit de 110 706,62 €. Le budget annexe, créé pour suivre spécifiquement cette opération, sera donc soldé par un virement du budget principal de la Commune. Ce budget annexe sera ensuite mis en veille, dans l'attente d'une éventuelle phase 2 du lotissement, actuellement en discussion.



UN NOUVEAU SYSTÈME D'AFFICHAGE POUR MIEUX COMMUNIQUER !

La Commune s'est équipée d'un système d'affichage réutilisable et modulable pour mieux annoncer les événements locaux.

Des bâches aux couleurs de la Commune, fixées sur des panneaux électoraux, permettent de communiquer clairement sur les concerts, expositions ou concours, grâce à des zones de texte interchangeable (type d'événement, lieu, dates).

Lors d'évènements, ces 4 panneaux seront installés : au jardin du cloître, au parking de l'église, à l'entrée du bourg face à la salle l'Andrésienne et au château de St Mesmin.

Ce dispositif, conçu par Graphic Frouin (Bressuire), représente un coût de 2 133,44 € TTC.

Les associations peuvent également utiliser ces supports, à condition de faire réaliser leurs propres lettrages.



OPTIMISATION DES CONTRATS D'ÉLECTRICITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Maire et le Conseiller Collectivités chez Séolis ont procédé à une analyse de l'ensemble des contrats d'électricité concernant les bâtiments publics, dans un objectif d'optimisation et de maîtrise des dépenses énergétiques.

Les puissances souscrites ont été ajustées en fonction des usages réels.

une légère augmentation de puissance a été nécessaire pour la salle du Jardin du Cloître afin de prévenir les coupures liées aux disjoncteurs, notamment en période de chauffage, lorsque plusieurs équipements fonctionnent simultanément.

A l'inverse, une réduction a été opérée pour certains bâtiments, comme l'église – équipée en éclairage LED – ou encore la salle l'Andrésienne, après deux années de fonctionnement permettant d'évaluer plus précisément ses besoins.

Ces ajustements ont permis d'adapter les abonnements aux besoins réels avec à la clé, des économies.

La Commune retient l'offre de l'entreprise Charier TP pour l'aménagement de l'espace de loisirs, pour un montant de **180 692,78 € TTC**.

Le projet comprend notamment une structure multi-activités, un terrain de pétanque, des tables de pique-nique, des toilettes publiques automatiques, ainsi que des plantations d'arbres et un portail de clôture.

Un gazon synthétique recouvrira toute la zone de jeux.

AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX : LE PROJET SE PRÉCISE

Le projet détaillé vous sera présenté lors des vœux du Maire et dans le bulletin municipal annuel.

LA DETR
Dotation d'équipement des territoires ruraux



MANIFESTATIONS PASSÉES

Organisées par les élus

De Juillet à Octobre

VISITE ESTIVALE

Le Jeudi 31 Juillet

Sur le thème "Sherlock en balade", elle a rencontré un vif succès, rassemblant plus de 50 participants. Cette date, fin juillet, s'est révélée pertinente.

L'Office de Tourisme a dû refuser des inscriptions supplémentaires. La municipalité préfère maintenir cette jauge de participants afin de privilégier la qualité plutôt que la quantité.



CONCOURS DE PUZZLES

Le Samedi 18 Octobre

une première édition réussie !

Le samedi 18 octobre, 17 doublettes ont participé à la 1ère édition du concours de puzzles. Chez les adultes, les plus rapides ont terminé en 45 minutes, tandis que d'autres sont repartis avec leur puzzle à finir.



Du côté des enfants, un petit souci de puzzle plus difficile que prévu n'a pas entamé leur motivation : les gagnants ont terminé en 3h30, et tous ont reçu un lot de consolation... et des bonbons !

L'ambiance conviviale et l'accueil chaleureux ont été salués dans les retours. Avec quelques ajustements, cette animation sera proposée à nouveau l'an prochain !



CHASSE AUX DÉCHETS

Le Samedi 18 Octobre

La traditionnelle "chasse aux déchets" a mobilisé petits et grands pour une marche propre à travers les routes de Saint-André-sur-Sèvre. Au départ de la mairie, munis de gants et sacs, les participants ont arpenté les routes communales pour ramasser les déchets jetés dans les fossés. Leur mobilisation a permis de récolter :

- 5 kg de verre,
- 3,5 kg de déchets recyclables,
- 7,2 kg d'ordures ménagères,
- un enjoliveur et plusieurs piles usagées.

En récompense de leur engagement écocitoyen, un diplôme et quelques bonbons ont été remis à nos jeunes chasseurs de déchets.

☀️ Un grand bravo et merci à tous les participants pour leur implication et leur bonne humeur.

Cette action, au-delà du nettoyage, contribue à sensibiliser chacun à la préservation de notre environnement.

UNE NOUVELLE MACHINE À PAIN... MAIS PAS QUE



Vous y trouverez :

- Boule tranchée
- Brioche (+ confiture)
- Pain de mie
- Meringue
- Boisson 50cl
- Biscuits secs maison
- Galettes au beurre X10
- Bonbons
- Baguette
- Baguette x 3 + 1 offerte
- Pain complet tranché
- Demi baguette



Repas festif annuel des aînés

Samedi 17 Janvier 2026
à 12h

A la salle
l'Andrésienne

Pour les Andrésiens à
partir de 65 ans

Participation
demandée
aux conjoints
de - 65 ans

Sur
inscription
avant le
01/12



**Coupon-réponse à retourner en mairie
impérativement avant le 1er Décembre 2025**

Nom Prénom :

Serez-vous présent ? oui non
(Un colis sera livré aux + de 70 ans, ne pouvant pas participer au repas).

Nombre de personnes présentes :

Si vous souhaitez qu'un élu vienne vous chercher, cochez cette case



Téléphone au : 05 49 80 87 68
Mail : mairie-saint-andre-sur-sevre@orange.fr

Merci de préciser si vous avez
un régime alimentaire
particulier et/ou une allergie
alimentaire